



REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025-010	MISE À DISPOSITION PERMANENTE DES VÉHICULES DE SERVICES
---------------------	-------------------	----------------------------------------------------------------

Session du :	1er trimestre 2025
Séance du :	17 février 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le **17 février**, le Conseil Municipal de SILLINGY, dûment convoqué le **11 février 2025**, s'est réuni en session ordinaire à la salle d'animation au Chef-Lieu, sous la présidence de Monsieur Yvan SONNERAT, Maire.

Nombre de membres en exercice : 29

Secrétaire de Séance : Philippe LANGANNÉ

	Présent	Absent	Pouvoir donné à		Présent	Absent	Pouvoir donné à
Yvan SONNERAT	X			Isabelle RAVIER	X		
Karine FALCONNAT	X			Isabelle PACHECO	X		
Ludovic MONDONGO	X			Jérôme CHAMOSSET	X		
Fabienne DREME	X			Nathalie DAVIET	X		
Guy PONTAROLLO	X			Vanessa LEBAILLY		X	
Carole BERNIGAUD	X			Grégoire BALLANSAT		X	Éric FRULLINO
Éric FRULLINO	X			Luc DUBOIS	X		
Yolande BAUDIN	X			Jean-Marc STEDILE	X		
Philippe LANGANNE	X			Sophie FORNUTO		X	Luc DUBOIS
Gérard FLUTTAZ	X			Séverine CARTIER		X	Corinne BRUCHE
Jean-Claude PERCEVAL		X	Roger DALLEVET	Corinne BRUCHE	X		
Christine PEPIN	X			David DEVULDER		X	Jean-Marc STEDILE
Alain GIMENEZ	X			Marina RABATEL	X		
Roger DALLEVET	X			Fabien MONTAGNON	X		
Pierre AGERON	X						

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

VU le décret n°2001-654 du 19 juillet 2001 fixant les conditions et les modalités du règlement des frais occasionnés par les déplacements des personnels des collectivités locales et des établissements publics,

VU la circulaire du 1er juin 2007 du ministre de l'Économie, des finances et de l'emploi et du ministre du budget, des comptes publics et de la fonction publique relative aux avantages en nature et au régime social et fiscal et aux obligations déclaratives correspondantes,

Délibération exécutoire compte tenu :

De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025

De sa mise en ligne le : 19 février 2025

Mairie de Sillingy





REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Extrait conforme

Délibération	N°2025-010	MISE À DISPOSITION PERMANENTE DES VÉHICULES DE SERVICES
--------------	------------	---------------------------------------------------------

VU les délibérations n°2021-92 du 22/11/2021 relatives à la mise à disposition de véhicules de services,

ENTENDU le rapport de Mme l'Adjointe au Maire, déléguée à l'enfance, à la jeunesse et au personnel :

Il est rappelé que par délibérations du 22/11/2021, le conseil municipal a approuvé les conditions de mise à disposition permanente des véhicules de la collectivité.

Ces dispositions doivent être validées annuellement par le conseil municipal.

➤ **IL EST PROPOSÉ AU CONSEIL MUNICIPAL DE :**

- **D'APPROUVER** le renouvellement des conditions de mise à disposition définies dans les délibérations n° 2021-92 du 22/11/2021.
- **DIRE** que ce renouvellement s'applique pour l'année 2025.

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Après en avoir délibéré,

Type de scrutin :	Public	Nombre de votants	28	Majorité absolue	15
	POUR(S)	CONTRE(S)		ABSTENTION(S)	
	28	0		0	

APPROUVE le renouvellement des conditions de mise à disposition définies dans la délibération n° 2021-92 du 22/11/2021.

DIT que ce renouvellement s'applique pour l'année 2025.

Délibéré en séance publique, à SILLINGY, les jour, mois et an susdits.

Le Maire
Yvan SONNERAT



Le Secrétaire de séance
Philippe LANGANNÉ

Délibération exécutoire compte tenu :
De sa transmission en Préfecture le : 19 février 2025
De sa mise en ligne le : 19 février 2025